

Conferenza svizzera dei Cancellieri dello Stato
Schweizerische Staatsschreiberkonferenz
Conférence suisse des Chanceliers d'État

RAPPORT ANNUEL 2017/18

**Conferenza svizzera dei Cancellieri dello Stato
Schweizerische Staatsschreiberkonferenz
Conférence suisse des Chanceliers d'État**

Bâle/Fribourg, le 7 septembre 2018

Rapport annuel 2017/18

Chères et chers collègues,

Le comité de la Conférence suisse des Chanceliers d'État vous soumet le présent rapport annuel 2017/18 pour approbation.

Pour la Conférence suisse des Chanceliers d'État

La Présidente:

La Secrétaire générale:

Barbara Schüpbach-Guggenbühl
Chancelière d'État du Canton de Bâle-Ville

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'État du Canton de Fribourg

Adresse de correspondance:

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, Présidente de la Conférence suisse des Chanceliers d'État
Chancellerie d'État du Canton de Bâle-Ville, Rathaus, Marktplatz 9, CH 4001 Bâle
Tél.: +41 (0)61 267 85 60. E-mail: barbara.schuepbach@bs.ch

1. Organes et représentations

1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante:

Présidente	Barbara Schüpbach-Guggenbühl, Chancelière d'État du Canton de Bâle-Ville
Vice-président	Stefan Bilger, Chancelier d'État du Canton de Schaffhouse
Représentant de la Chancellerie fédérale	Walter Thurnherr, Chancelier de la Confédération
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'État du Canton de Fribourg
Responsable Institutions	Lukas Gresch, Chancelier d'État du Canton de Lucerne

1.2 Composition de la Conférence

Durant l'année sous rapport, les modifications suivantes ont eu lieu dans la composition de la Conférence:

Stefan Hossli a quitté la Chancellerie d'État du Canton d'Obwald au 31 décembre 2017, après huit ans et demi d'activité à ce poste. Nicole Frunz Wallimann a pris sa succession au 1er janvier 2018.

Après 23 ans de direction de la Chancellerie d'État du Canton de Zurich, Beat Husi a transmis cette fonction à Kathrin Arioli, avec effet au 1er février 2018.

Après deux législatures, Anja Wyden Guelpa a renoncé à une nouvelle candidature et a quitté la Chancellerie d'État du Canton de Genève au 31 mai 2018. Michèle Righetti lui a succédé dans cette fonction au 1er juin 2018.

Peter Vetter a renoncé à une deuxième législature et a quitté la Chancellerie d'État du Canton de Bâle-Campagne avec effet au 31 mars 2018. Elisabeth Herr Dietrich, qui lui a succédé à ce poste, est entrée en fonction au 1er août 2018.

2. Représentation dans d'autres institutions

La Conférence fut représentée, durant l'année sous rapport, dans d'autres institutions par les membres suivants:

Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires

Hansjörg Dürst, Chancelier d'État du Canton de Glaris

Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (élue par le comité de la CDF)

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, Chancelière d'État du Canton de Bâle-Ville

Comité de l'Association suisse pour le développement de l'informatique juridique

Vincent Grandjean, Chancelier d'État du Canton de Vaud

Comité de la Société suisse de législation

Vincent Grandjean, Chancelier d'État du Canton de Vaud

Comité directeur de la Fondation ch

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'État du Canton de Fribourg

Comité de pilotage de la cyberadministration suisse

Dr Rainer Gonzenbach, Chancelier d'État du Canton de Thurgovie

Groupe intercantonal E-Government de la SSK

Marlies Pfister, Directrice du Groupe intercantonal E-Government, AG (P)

Fabienne Brugger, chef de projet E-Government BL

Peppino Giarritta, Directeur de l'état-major E-Government, ZH

Thomas Hardegger, Préposé E-Government GR

Table ronde à propos de l'Open Government Data Suisse

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, Chancelière d'État du Canton de Bâle-Ville

Séminaire ch " Gouverner aujourd'hui" à Interlaken

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'État du Canton de Fribourg

Groupe de travail Cyber RNS

Dr Mathias Brun, Chancelier d'État du Canton de Schwyz

Comité de pilotage Vote électronique

Représentation comité SSK: Barbara Schüpbach-Guggenbühl (suppléant Stefan Bilger)

Représentation Système Poste: Séverine Despland (suppléant Rainer Gonzenbach)

Représentation Système Genève: Canisius Braun (suppléant Lukas Gresch)

Pas encore de choix d'un système: Beat Husi/Katrin (suppléant Arnoldo Coduri)

Pas encore de choix d'un système: Tobias Moser (suppléants Peter Vetter/Elisabeth Heer Dietrich)

Conseil de l'Institut du Fédéralisme

Christoph Auer

Comité de planification de la cyberadministration suisse:

Peppino Giarritta, ZH, chef du département E-Government (président)

Stéphane Schwab, FR, responsable cyberadministration

Hansjörg Hänggi, BL, chef E-Gov BS

Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov) – Groupe de travail CCE

Jonas Kuratli, AR, chef de service E-Government (président)

Tous les responsables e-gov des cantons

3. Activités de la Conférence

3.1 Séances du comité

Pendant l'année sous rapport, le comité s'est réuni le 17 août 2017 à Schaffhouse, le 27 novembre 2017 à Berne, le 10 janvier 2018 à Interlaken pour une brève séance (séminaire ch), le 12 mars 2018 à Berne, et le 19 avril 2018 à Sierre (avant la Conférence de printemps).

Le comité s'est constitué dans sa nouvelle composition lors de la séance de novembre et a accentué son travail. Ainsi la présence Internet et le secrétariat doivent être adaptés aux besoins actuels. De plus, il s'agit de constituer désormais un groupe de travail composé de collègues, qui examine des questions fondamentales de politique institutionnelle et rend les débats possibles.

De plus amples informations et les décisions se trouvent dans les procès-verbaux des séances.

3.2 Assemblées des membres

Conférence d'automne 2016 des 15/16 septembre 2016 à Morat (FR)

Lors de la Conférence d'automne, le rapport et les comptes annuels 2015/16 ont été approuvés et les cotisations des membres fixées pour l'année de mandat 2017/18.

Puis la Conférence a élu deux membres du comité pour le reste de la période du mandat 2016 - 2020, ainsi que le vice-président:

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'État FR pour succéder à Hansjörg Dürst, Chancelier d'État, GL.

Lukas Gresch, Chancelier d'État LU, pour succéder à Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat VD.

La Conférence a élu Stefan Bilger, Chancelier d'État SH, en qualité de vice-président.

L'instrument de planification Vote électronique adopté lors de la Conférence de printemps 2017 a nécessité l'élection de nouveaux membres cantonaux au sein du comité de pilotage VE de la Chancellerie fédérale. La proposition du comité et la proposition électorale de la Conférence régionale latine ont été réunies en une seule demande, qui a été approuvée sans débat et à l'unanimité (voir ci-dessus).

Concernant la solution LexFind à partir du 1er janvier 2019, un mandat de négociation a été adopté sur la base de l'enquête effectuée, et le comité a été chargé de proposer une nouvelle convention avec répartition des coûts.

La présentation de la Charte pour l'égalité des salaires dans le secteur public, par Sylvie Durrer, Directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, a complété le contenu de la Conférence.

Conférence de printemps 2018 des 19/20 avril 2018 à Sierre (VS)

La Conférence fut largement consacrée au thème principal "Exigences de la communication gouvernementale d'aujourd'hui". Il a été possible d'obtenir à titre d'intervenants la participation du Prof. Martial Pasquier (IDHEAP Uni Lausanne), du Dr Thomas Milic (Université de Zurich, Zentrum für Demokratie Aarau) et d'Heidi Gmür (Directrice de l'équipe de la NZZ au Palais fédéral). Les présentations figurent en annexe du procès-verbal.

La discussion politique en cours et le positionnement des cantons dans le débat public ont été discutés dans le cadre de la poursuite du traitement du thème Vote électronique.

La position de la SSK sur les questions fondamentales de la politique institutionnelle, telle qu'envisagée par le comité, a été approuvée et un groupe de travail a été mis sur pied.

Concernant l'objet LexFind 2.0, la Conférence a approuvé la convention avec Sitrox et a exigé encore une fois une nouvelle clé de répartition.

la Conférence de printemps a terminé avec la présentation de l'app votations.

De plus amples informations ainsi que les décisions se trouvent dans les procès-verbaux des réunions.